

## Procès-verbal de la séance du conseil d'administration – mardi 12/04/2022

Date de transmission de la convocation : 04/04/2022

1<sup>ère</sup> convocation : oui

2<sup>nde</sup> convocation : non

Président : Amaury VINCENT – Principal

Secrétaire de séance : Corinne GAROUSTE – Représentante des Parents d'élèves

Quorum : atteint – 18 membres

Début de la séance : 18h15

### RUBRIQUE I. Activités Pédagogiques & éducatives

#### Introduction

M. Vincent

M. le principal accueille les membres du C.A.

Approbation du PV du 03/03/2022

#### 1. Question / Point abordé

M. Vincent

Enoncé de la question ou du sujet abordé

Annexe 1

##### Calendrier d'organisation de la dernière période

- Présentation / contexte  
Les dates importantes qui concernent la fin de l'année scolaire et la 5<sup>ème</sup> période avant les grandes vacances sont présentées aux membres du CA.
- Commentaires / débat  
Concernant la venue des élèves allemands (projet Mme Vitré), M. Mauffrey demande si un parking est nécessaire pour les cars : les élèves seront hébergés à l'auberge de jeunesse de La Rochelle, le parking ne sera donc pas nécessaire.
- Résultats du vote (le cas échéant) => **Pas de vote.**

Nombres de votants = 0

Contre = 0

Abstentions = 0

Pour = 0

#### 2. Question / Point abordé

M. Vincent / Mme Landré

- Enoncé de la question ou du sujet abordé

Annexe 2

##### Epreuve de soutenance de projet du DNB

- Présentation / contexte  
Les grilles d'évaluation de l'épreuve de soutenance de projet ont été retravaillées en équipe à la fin de l'année scolaire précédente, jusqu'à cette année. Elles ont été repensées afin de mieux correspondre aux attendus de l'épreuve et aux différents parcours des élèves.  
Mme Landré présente les grilles et détaille les modifications qui ont été apportées.

Commentaires / débat

- Résultats du vote (le cas échéant) => **Pas de vote.**

Nombres de votants = 0

Contre = 0

Abstentions = 0

Pour = 0

## RUBRIQUE II. Vie budgétaire et financière

### 1. Question / Point abordé

Mme Diop

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
**Commande publique : convention et contrats**
- Présentation / contexte  
**A – Renouvellements marchés AGAPE 79**
  - Renouvellement de la convention d'adhésion au **marché des produits laitiers** avec le groupement d'achats "AGAPE 79"
  - Renouvellement de la convention d'adhésion au **marché des produits d'entretien** avec le groupement d'achats "AGAPE 79"**B – Nouvelles adhésions marchés AGAPE 79**
  - Adhésion au groupement d'achats "AGAPE 79" pour le **marché des fruits et légumes frais et de 4ème et 5ème gamme**
  - Adhésion au groupement d'achats "AGAPE 79" pour le **marché de la viande fraîche**
  - Adhésion au groupement d'achats "AGAPE 79" pour le **marché de la volaille fraîche****C – Convention d'occupation précaire logement de fonction vacant**
  - Convention établie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 en faveur de Mme GOUIN Pauline, Assistante d'éducation**D – Profil acheteur sur la plateforme AJI**
  - Dans la cadre de la dématérialisation des marchés publics, le prestataire fournisseur de ce profil pour le collège sera l'association AJI**E – Séjour à Boyardville**
  - Convention relative à l'organisation d'un séjour à Boyardville les 16 et 17 mai 2022 à destination de la classe des 4èmes LIEW.
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant)

Nombres de votants = 18          Contre = 0          Abstentions = 0          Pour = 18

### 2. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
**Dons**
- Présentation / contexte  
Dans le cadre du projet « s'engager » porté Mme Michonneau acceptation des dons des associations de parents d'élèves et du FSE en vue du voyage organisé à Boyardville les 16 et 17 mai 2022:
  - FSE : 600€
  - APEI : 500€
  - FCPE : 600€
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant)

Nombres de votants = 18          Contre = 0          Abstentions = 0          Pour = 18

### 3. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
**Présentation du compte financier et affectation du résultat**
- Présentation / contexte  
(cf annexes)
  - Etat du patrimoine mobilier acquis les années précédentes dont la valeur globale est fixée à 77 915,83€ au 31/12/2021: 95% du patrimoine est amorti et est donc très vieillissant
  - Dettes financières au 31/12/22 : 108 459,78€ au 31/12/2021
  - Créances : 30 559,79€ au 31/12/2021
  - Indicateurs de trésorerie : fonds de roulement au 31/12/2021 de 153 145,06€ et trésorerie réelle de 204 500,03€
  - Autonomie financière de l'établissement : 228 jours possibles / 178 effectivement mobilisables

- Respect des engagements auprès des fournisseurs : délai moyen de 12 jours
- Résultat de l'exercice : excédent d'exécution et augmentation du fonds de roulement
  
- ➔ vote de l'adoption du compte financier : adopté
- ➔ Affectation du résultat : Le reliquat peut être remis sur les lignes du Service Général et de la Restaurant à la hauteur souhaitée, à savoir :
  - 4 431,21€ au service général
  - ➔ - 12 215,86€ pour la restauration.Adopté à l'unanimité

- Commentaires / débat

- Résultats du vote (le cas échéant)

Nombres de votants = 18

Contre = 0

Abstentions = 0

Pour = 18

### RUBRIQUE III.

### Questions diverses

#### 1. . Question / Point abordé

**M. Vincent**

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
Pas de questions de diverses
- Commentaires / débat

**Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, Monsieur le Principal clôt la séance à 18h57.**

## **Annexe 1 : Calendrier de fin d'année.**

- **Dates à retenir :**
  - **CA du 17/05**
  - **CEC n°2 - 10/05**
  - **Oraux blancs DNB – 09/05 au 13/05**
  - **Semaine de la div. Culturelle – 16/05 au 20/05**
  - **Semaine du DD du 30/05 au 03/06**
  - **Soutenance projet DNB 2022 – mer. 08/06**
  - **DNB écrits : jeu. 30/06 et vend. 01/07**
  
- **Sorties :**
  - **Fâ – vend 08/04 : ANNULÉE et reporté au 14/06**
  - **Jeu. 14/04 – Visite lycées 3<sup>ème</sup> + M. Coutanceau // 4<sup>ème</sup> Cout.**
  - **Lun. 16 et mar.17/05 – 4 Liew – Boyardville**
  - **Mer. 18/05 – Rallye Citoyen**
  - **Vend. 20 au mar. 24/05 – Erasmus – Elèves Allemands**
  - **Jeu. 02/06 – Sortie LR et Ré – 4 Cout.**
  - **Jeu. 02/06 et 03/06 – Elèves cordées à Paris**

## Evaluation de l'oral du DNB : grille d'évaluation

Identité du candidat. Si plusieurs candidats passent ensemble, une grille par élève.

Première partie, sur 50 points

Deuxième partie, sur 50 points

EPRUE ORALE DNB 20...						
Nom :		Commentaire :				
Prénom :						
Classe :						
EXIGENCES ET BARÈME						
Parties	EXIGENCES	Niveau de maîtrise				POINTS
		Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise très satisfaisante	
1 <sup>ère</sup> partie : Maîtrise de l'expression orale	S'exprimer de façon audible		X			2 /5
	Avoir une attitude physique adaptée à la situation d'oral					/5
	Maîtriser la langue					/10
	Utiliser le vocabulaire spécifique et / ou technique					/10
	Se détacher de ses notes pour exposer une situation					/5
	Respecter le temps d'exposé demandé					/5
Partie 1 : Total des points sur 50						/50
2 <sup>ème</sup> partie : Maîtrise de sujet présenté	Expliciter les objectifs ou la problématique					/5
	Organiser ses propos					/5
	Etre capable de justifier le choix de son sujet					/5
	Pertinence du ou des supports					/5
	Restituer des connaissances et des compétences acquises					/10
	Les sources bibliographiques					/3
Partie 2 : Total des points sur 50						/50
TOTAL sur 100 points						/100
Nom et signature des membres du jury						

Les membres du jury ne peuvent pas évaluer un élève en sortant des conditions de l'échelle descriptive. Par exemple si ils estiment que la maîtrise est fragile, alors ils doivent reporter une croix dans la case correspondante et mettre le nombre total de points indiqué dans l'échelle descriptive.

## Evaluation de l'oral du DNB : échelle descriptive Partie 1

Version 2021

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise très satisfaisante	
<b>S'exprimer de façon audible</b>	Le volume de la voix et le débit sont insuffisants et l'élève n'essaie pas de les améliorer. <b>1 point</b>	Le volume de la voix est insuffisant malgré les efforts de l'élève. <b>2 points</b>	Le volume de la voix est satisfaisant et le débit adapté à l'exposé. <b>4 points</b>	Le volume de la voix est satisfaisant et le débit dynamique et modulé qui capte ses auditeurs. <b>5 points</b>	/5
<b>Avoir une attitude physique adaptée à la situation d'oral</b>	Posture inadéquate (mains dans les poches, assis ou appuyé sur le mur ou la table). <b>1 point</b>	Posture correcte mais l'élève ne s'adresse pas au jury en le regardant. <b>2 points</b>	La posture est satisfaisante et l'élève s'adresse au jury en le regardant. <b>4 points</b>	La posture de l'élève est tonique. Il se déplace et capte ses auditeurs par les gestes et le regard. <b>5 points</b>	/5
<b>S'exprimer de façon maîtrisée et utiliser un vocabulaire adapté à la situation</b>	L'élève utilise un registre de langue familier (plus d'une fois). <b>2 points</b>	L'élève a un niveau de langue correct mais il n'emploie pas un vocabulaire assez précis et fait des contre-sens. <b>4 points</b>	Niveau de langue adapté à l'exposé. Le vocabulaire est précis. <b>6 points</b> Des termes techniques sont employés à bon escient. <b>8 points</b>	Niveau de langue très satisfaisant. Le vocabulaire est riche et précis. L'élève utilise des termes techniques en les expliquant. <b>10 points</b>	/10
<b>Organiser ses propos</b>	L'élève n'annonce pas le plan. Le plan existe mais il est inapproprié ou confus. <b>2 points</b>	L'élève annonce le plan mais l'exposé ne le respecte pas. <b>4 points</b>	L'élève annonce son plan et le suit partiellement. <b>6 points</b> L'élève annonce son plan et le suit en totalité. <b>8 points</b>	L'élève annonce le plan et le suit. L'élève nomme clairement les différentes parties en les articulant. <b>10 points</b>	/10
<b>Se détacher de ses notes pour exposer une situation</b>	L'élève lit son document. <b>1 point</b>	L'élève peine à se détacher de ses notes. <b>2 points</b>	L'élève a un recours modéré à ses notes. <b>4 points</b>	L'élève recourt rarement à ses notes. <b>5 points</b>	/5
<b>L'élève respecte le temps imparti pour sa présentation orale</b>	Exposé trop court (moins de 2 mn). <b>1 point</b>	Exposé non terminé dans le délai imparti (7mn) ou exposé trop court (moins de 4mn). <b>2 points</b>	Les 5 mn sont presque respectées (à + 2mn près). <b>4 points</b>	Le temps est parfaitement respecté. <b>5 points</b>	/5
<b>Participer de façon constructive à des échanges oraux</b>	L'élève ne répond à aucune question. <b>0 point</b> L'élève répond par des réponses non valides aux questions posées. <b>2 points</b>	L'élève répond trop brièvement aux questions, certaines de ses réponses sont invalides. <b>4 points</b>	L'élève répond correctement à la plupart des questions (+de 50%). <b>6 points</b> L'élève répond correctement à la plupart des questions (+de 75%). <b>8 points</b>	L'élève profite des questions pour développer son propos, il est à l'aise dans le dialogue avec le jury. <b>10 points</b>	/10

Version 2022

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise très satisfaisante	
<b>S'exprimer de façon audible</b>	Le volume de la voix et le débit sont insuffisants et l'élève n'essaie pas de les améliorer. <b>1 point</b>	Le volume de la voix est insuffisant malgré les efforts de l'élève. <b>2 points</b>	Le volume de la voix est satisfaisant et le débit adapté à l'exposé. <b>4 points</b>	Le volume de la voix est satisfaisant. L'élève a un ton dynamique et modulé qui capte ses auditeurs. <b>5 points</b>	/5
<b>Avoir une attitude physique adaptée à la situation d'oral</b>	Posture parfois inadéquate (mains dans les poches, assis ou appuyé sur le mur ou la table). <b>1 point</b>	Posture correcte mais l'élève ne s'adresse pas au jury en le regardant. <b>2 points</b>	La posture est satisfaisante et l'élève s'adresse au jury en le regardant. <b>4 points</b>	La posture de l'élève est tonique. Il se déplace et capte ses auditeurs par les gestes et le regard. <b>5 points</b>	/5
<b>Maîtriser la langue</b>	L'élève utilise une syntaxe incorrecte et / ou un vocabulaire familier. <b>2 points</b>	L'élève utilise une syntaxe correcte et un vocabulaire simple. <b>5 points</b>	L'élève maîtrise la syntaxe et le vocabulaire de manière satisfaisante. <b>8 points</b>	L'élève utilise des phrases complexes et un vocabulaire riche. <b>10 points</b>	/10
<b>Utiliser le vocabulaire spécifique et / ou technique</b>	L'élève utilise trop peu de vocabulaire spécifique. <b>1 point</b>	L'élève utilise quelques mots techniques, ou il y a des contre-sens. <b>4 points</b>	L'élève utilise des termes techniques à bon escient. <b>8 points</b>	L'élève utilise de nombreux termes techniques et les explique. <b>10 points</b>	/10
<b>Se détacher de ses notes pour exposer une situation</b>	L'élève lit son document. <b>1 point</b>	L'élève peine à se détacher de ses notes et/ou semble fébrile. <b>2 points</b>	L'élève a un recours modéré à ses notes. <b>4 points</b>	L'élève recourt rarement à ses notes. Lintonation est fluide et naturelle. <b>5 points</b>	/5
<b>L'élève respecte le temps imparti pour sa présentation orale</b>	Exposé trop court (moins de 2 mn). <b>1 point</b>	Exposé non terminé dans le délai imparti (moins de 4 minutes ou plus de 6 minutes). <b>2 points</b>	Les 5 mn sont presque respectées (1 mn près). <b>4 points</b>	Le temps est parfaitement respecté. <b>5 points</b>	/5
<b>Participer de façon constructive à des échanges oraux</b>	L'élève ne répond à aucune question. <b>0 point</b> L'élève répond par des réponses non valides aux questions posées. <b>2 points</b>	L'élève répond trop brièvement aux questions, certaines de ses réponses sont invalides. <b>4 points</b>	L'élève répond correctement à la plupart des questions. <b>7 points</b>	L'élève profite des questions pour développer son propos, il est à l'aise dans le dialogue avec le jury. <b>10 points</b>	/10

## Evaluation de l'oral du DNB : échelle descriptive, Partie 2

### Version 2021

2ème partie : Maîtrise du sujet présenté		Aucune problématique ou objectif ne sont annoncés.	Une problématique ou un objectif peu pertinent est présenté	L'élève présente une problématique ou les objectifs pertinents de son projet	L'élève présente une problématique et les objectifs du projet en lien avec les connaissances de cours et/ou de l'actualité	
<b>Rubrique maintenue</b>		0 points	2 points	3 points	5 points	/5
<b>Expliciter la démarche choisie (les différentes étapes) et les outils utilisés pour y parvenir (références qui l'ont amené à choisir ce sujet, les différentes démarches pour le développer, quels outils – interviews, enquêtes, films...)</b>	L'élève ne parvient pas à expliciter pas sa démarche. 1 point L'élève essaye d'expliquer sa démarche mais il n'a pas compris l'intérêt du projet qu'il présente. 3 points	1 point 3 points	L'élève explique la démarche et les outils utilisés, mais de manière maladroit, erronée ou incomplète. 6 points	L'élève est capable d'expliquer la démarche qu'il a mise en œuvre de manière complète. 8 points	L'élève est capable de présenter la démarche mise en œuvre et de présenter et expliquer les outils qu'il a utilisés pour y parvenir. 10 points	/10
<b>Restituer des connaissances et des compétences acquises</b>	L'élève ne réussit pas à restituer des connaissances et compétences qu'il a acquises durant son projet. 2 points	2 points	L'élève restitue quelques connaissances et/ou compétences acquises. 4 points	L'élève restitue de nombreuses connaissances et compétences qu'il a mises en œuvre durant son projet. Plus de 3 9 points Plus de 5 12 points	L'élève met en avant les compétences et connaissances acquises durant son projet et les met en perspective avec les cours. 15 points	/15
<b>Etablir des liens entre l'expérience présentée et les différentes disciplines du collège et/ou son projet d'orientation</b>	L'élève ne fait aucun lien. 0 point L'élève tente de faire du lien entre le projet et les disciplines et/ou les cours ou les interventions mais celui-ci n'est pas fondé. 2 points	0 point 2 points	L'élève annonce quelques liens avec les disciplines et/ou les cours ou interventions ou séances d'informations. 4 points	L'élève fait des liens pertinents avec quelques disciplines ou les séances d'informations. 6 points L'élève fait des liens pertinents avec quelques disciplines et les séances d'informations. 8 points	L'élève montre la pertinence du travail interdisciplinaire et montre qu'il a compris les liens entre le projet et les différentes disciplines. 10 points	/10
<b>Analyser sa pratique ou son expérience et y porter un regard critique</b>	L'élève se contente de « j'ai aimé ou je n'ai pas aimé » et ne présente pas de réelle justification. 2 points	2 points	L'élève exprime un point de vue et tente de le justifier mais son analyse reste superficielle. 4 points	L'élève exprime un point de vue et le justifie. 8 points	L'élève exprime un point de vue, le justifie et se projette dans l'avenir. 10 points	/10

### Version 2022 PEAC

2ème partie : Maîtrise du sujet présenté		Aucune problématique ou objectif n'est annoncé.	Une problématique ou un objectif peu pertinent est présenté	L'élève présente une problématique et / ou les objectifs pertinents de son projet et répond partiellement à la problématique.	L'élève présente une problématique et / ou des objectifs pertinents et répond de façon pertinente à la problématique.	
<b>Présenter des objectifs et / ou une problématique</b>		0 points	2 points	3 points	5 points	/5
<b>Organiser ses propos (ordonner ses idées et / ou avoir un plan)</b>	L'élève n'a pas de plan et / ou donne des informations désorganisées. 0 point	0 point	L'élève juxtapose des idées sans enchaînement logique. 1 point	L'élève énonce ou montre les différentes parties de son exposé mais ne les respecte pas en totalité. 3 points	L'élève énonce ou montre les différentes parties de son exposé et les respecte avec des enchaînements logiques. 5 points	/5
<b>Etre capable de justifier le choix de son sujet</b>	L'élève ne parvient pas à justifier son choix. 0 point	0 point	L'élève essaie de justifier son choix mais de manière maladroit, erronée ou incomplète. 2 points	L'élève est capable d'expliquer son choix de manière complète, mais la démarche personnelle n'apparaît pas clairement. 4 points	L'élève est capable de justifier son choix. Elle/il s'est pleinement approprié le sujet. 5 points	/5
<b>Soutenir ses propos grâce à un support pertinent</b>	Aucun support n'est présenté. Le support est inadapté. 0 point 1 point	0 point 1 point	Support adapté mais mal exploité. 2 points	Support pertinent et exploité partiellement. 4 points	Le support est pertinent, original et exploité habilement et pleinement. 5 points	/5
<b>Restituer des connaissances et / ou identifier des compétences acquises</b>	L'élève ne parvient pas à restituer suffisamment de connaissances et / ou à identifier des compétences acquises. 2 points	2 points	L'élève restitue peu de connaissances et / ou identifie peu de compétences acquises. 4 points	L'élève restitue de nombreuses connaissances et / ou identifie de nombreuses compétences acquises. 8 points	L'élève restitue très précisément de nombreuses connaissances et compétences et les éclaire par des références judicieuses. 12 points	/12
<b>Les sources bibliographiques</b>	L'élève ne cite aucune source. 0 point	0 point	Les sources citées et consultées sont insuffisantes. 1 point	L'élève cite des sources précises. 2 points	Les sources citées sont précises et diversifiées. 3 points	/3
<b>Relier le sujet présenté avec plusieurs enseignements disciplinaires du collège</b>	L'élève ne fait aucun lien. 0 point L'élève tente de faire du lien avec les disciplines mais celui-ci n'est pas fondé. 2 points	0 point 2 points	L'élève annonce quelques liens avec les disciplines. 3 points	L'élève fait des liens pertinents avec quelques disciplines. Support proposé aux élèves. 5 points	L'élève fait des liens pertinents entre les enseignements et le sujet qu'il a présenté. 7 points	/7
<b>Partager et expliquer son point de vue sur le sujet présenté</b>	L'élève n'exprime aucun point de vue. 0 point	0 point	L'élève exprime un point de vue et tente de le justifier mais son analyse reste superficielle. 3 points	L'élève exprime un point de vue et le justifie. 6 points	L'élève défend son point de vue et exprime une sensibilité artistique. 8 points	/8

## Evaluation de l'oral du DNB : comparaison des échelles descriptives Partie 2

### PEAC

2ème partie : Maîtrise du sujet présenté		Aucune problématique ou objectif n'est annoncé.	Une problématique ou un objectif peu pertinent est présenté	L'élève présente une problématique et / ou les objectifs pertinents de son projet et répond partiellement à la problématique.	L'élève présente une problématique et / ou des objectifs pertinents et répond de façon pertinente à la problématique.	
<b>Présenter des objectifs et / ou une problématique</b>		0 points	2 points	3 points	5 points	/5
<b>Organiser ses propos (ordonner ses idées et / ou avoir un plan)</b>	L'élève n'a pas de plan et / ou donne des informations désorganisées. 0 point	0 point	L'élève juxtapose des idées sans enchaînement logique. 1 point	L'élève énonce ou montre les différentes parties de son exposé mais ne les respecte pas en totalité. 3 points	L'élève énonce ou montre les différentes parties de son exposé et les respecte avec des enchaînements logiques. 5 points	/5
<b>Etre capable de justifier le choix de son sujet</b>	L'élève ne parvient pas à justifier son choix. 0 point	0 point	L'élève essaie de justifier son choix mais de manière maladroit, erronée ou incomplète. 2 points	L'élève est capable d'expliquer son choix de manière complète, mais la démarche personnelle n'apparaît pas clairement. 4 points	L'élève est capable de justifier son choix. Elle/il s'est pleinement approprié le sujet. 5 points	/5
<b>Soutenir ses propos grâce à un support pertinent</b>	Aucun support n'est présenté. Le support est inadapté. 0 point 1 point	0 point 1 point	Support adapté mais mal exploité. 2 points	Support pertinent et exploité partiellement. 4 points	Le support est pertinent, original et exploité habilement et pleinement. 5 points	/5
<b>Restituer des connaissances et / ou identifier des compétences acquises</b>	L'élève ne parvient pas à restituer suffisamment de connaissances et / ou à identifier des compétences acquises. 2 points	2 points	L'élève restitue peu de connaissances et / ou identifie peu de compétences acquises. 4 points	L'élève restitue de nombreuses connaissances et / ou identifie de nombreuses compétences acquises. 8 points	L'élève restitue très précisément de nombreuses connaissances et compétences et les éclaire par des références judicieuses. 12 points	/12
<b>Les sources bibliographiques</b>	L'élève ne cite aucune source. 0 point	0 point	Les sources citées et consultées sont insuffisantes. 1 point	L'élève cite des sources précises. 2 points	Les sources citées sont précises et diversifiées. 3 points	/3
<b>Relier le sujet présenté avec plusieurs enseignements disciplinaires du collège</b>	L'élève ne fait aucun lien. 0 point L'élève tente de faire du lien avec les disciplines mais celui-ci n'est pas fondé. 2 points	0 point 2 points	L'élève annonce quelques liens avec les disciplines. 3 points	L'élève fait des liens pertinents avec quelques disciplines. 5 points	L'élève fait des liens pertinents entre les enseignements et le sujet qu'il a présenté. 7 points	/7
<b>Partager et expliquer son point de vue sur le sujet présenté</b>	L'élève n'exprime aucun point de vue. 0 point	0 point	L'élève exprime un point de vue et tente de le justifier mais son analyse reste superficielle. 3 points	L'élève exprime un point de vue et le justifie. 6 points	L'élève défend son point de vue et exprime une sensibilité artistique. 8 points	/8

Barèmes différents

### PA/PC

2ème partie : Maîtrise du sujet présenté		Le sujet n'est pas problématisé et les objectifs ne sont pas annoncés.	Les objectifs ne sont pas clairs et la problématique n'est pas en lien avec l'exposé.	L'élève présente une problématique et / ou les objectifs pertinents de son projet et répond partiellement à la problématique.	L'élève présente une problématique et / ou des objectifs pertinents et répond de façon pertinente à la problématique.	
<b>Présenter des objectifs et / ou une problématique</b>		0 points	2 points	3 points	5 points	/5
<b>Organiser ses propos (ordonner ses idées et / ou avoir un plan)</b>	L'élève n'a pas de plan et / ou donne des informations désorganisées. 0 point	0 point	L'élève juxtapose des idées sans enchaînement logique. 1 point	L'élève énonce ou montre les différentes parties de son exposé mais ne les respecte pas en totalité. 3 points	L'élève énonce ou montre les différentes parties de son exposé et les respecte avec des enchaînements logiques. 5 points	/5
<b>Etre capable de justifier le choix de son sujet</b>	L'élève ne parvient pas à justifier son choix. 0 point	0 point	L'élève essaie de justifier son choix mais de manière maladroit, erronée ou incomplète. 2 points	L'élève est capable d'expliquer son choix de manière complète, mais la démarche personnelle n'apparaît pas clairement. 4 points	L'élève est capable de justifier son choix. Elle/il s'est pleinement approprié le sujet. 5 points	/5
<b>Soutenir ses propos grâce à un support pertinent</b>	Aucun support n'est présenté. Le support est inadapté. 0 point 1 point	0 point 1 point	Support adapté mais mal exploité : le support ne soutient pas les propos. 2 points	Support est globalement pertinent mais certaines parties ne sont pas efficaces. 4 points	Le support est pertinent, original et exploité habilement et pleinement. 5 points	/5
<b>Restituer des connaissances et / ou identifier des compétences acquises</b>	L'élève ne parvient pas à restituer suffisamment de connaissances et / ou à identifier des compétences acquises. 2 points	2 points	L'élève restitue peu de connaissances et / ou identifie peu de compétences acquises. 4 points	L'élève restitue de nombreuses connaissances et / ou identifie de nombreuses compétences acquises. 8 points	L'élève restitue très précisément de nombreuses connaissances et compétences et les éclaire par des références judicieuses. 10 points	/10
<b>Les sources bibliographiques</b>	L'élève ne cite aucune source. 0 point	0 point	Les sources citées et consultées sont insuffisantes. 1 point	L'élève cite des sources précises. 2 points	Les sources citées sont précises et diversifiées. 3 points	/3
<b>Relier le sujet présenté avec plusieurs enseignements disciplinaires du collège</b>	L'élève ne fait aucun lien. 0 point	0 point	L'élève tente de faire du lien avec les disciplines mais celui-ci n'est pas fondé. 2 points	L'élève annonce quelques liens avec les disciplines. 4 points L'élève cite les disciplines en lien avec son projet mais ne justifie pas entièrement. 5 points	L'élève fait des liens pertinents entre les enseignements et son projet. 7 points	/7
<b>Justifier de son engagement personnel dans le projet présenté</b>	L'élève ne se projette pas. 0 point	0 point	L'élève se projette mais de manière superficielle ou erronée. 3 points	L'élève défend son projet et se projette dans l'avenir. 6 points	L'élève s'est engagé dans une démarche de réussite de son parcours. 10 points	/10

Critère identique mais découpage du barème et des attendus différents

## Compte Financier de l'exercice 2021 Rapport du chef d'établissement

### 1 – Service intendance – Organisation comptable :

Le collège René Caillié est rattaché à l'agence comptable du Lycée Paul Guérin de Niort depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

### 2 – Personnels intendance :

1 poste de gestionnaire, nouvellement nommée au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

### 3 – Personnels Agents :

Le nombre de poste d'agents départementaux est de 7 personnes.

### 4 – Dotation de fonctionnement :

La dotation de fonctionnement (DGF) allouée pour l'exercice 2021 par le conseil départemental s'élève à 80 176€. Dotation en baisse depuis 2016.

Elle a été affectée au service AP (Activités Pédagogiques) pour un montant de 20 846€ et au service ALO (Administration et Logistique) pour 59 330€, soit respectivement 26% et 74% du montant global de la DGF.

### 5 – Le service AP :

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire, dans une moindre mesure par rapport à 2020. Aussi, certains projets et voyages ont été reportés ou partiellement réalisés.

Les projets entrepris en 2021 sont les suivants :

- Le projet « Santé » avec notamment l'acquisition de montres connectées et l'intervention, auprès des élèves, d'une professeure de yoga.

Le budget s'élève à 1 343,49€ financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)

- Différents projets et sorties financés notamment grâce à la subvention allouée par le Conseil départemental au titre de la découverte culturelle :
  - o Un atelier marionnettes à destination des élèves de 6ème : 1 308,20€ (interventions et déplacements)
  - o La semaine EDD et biodiversité : 1 304,30€ financés grâce à la subvention allouée par le Département au titre de la découverte culturelle et 187,94€ financés sur fonds propres
  - o Le Feuilleton des Incos : 450€ financés par la subvention allouée par le Département au titre de la découverte culturelle
  - o Le Projet Sciences et Littératures : 3 240€ dont 1 560€ financés par la Région Nouvelle-Aquitaine
  - o Le Projet Sciences : 291,52€ financés grâce à une subvention régionale
  - o Génération Numérique : 379€ financés sur fonds propres

L'Etat participe au financement de crédits globalisés (AP 7411)

- Pour l'achat des carnets de correspondance : 1 045,20 €
- Pour les droits de reprographie : 597,30 €
- Pour l'aménagement d'une salle pour public à besoins éducatifs particuliers : 1 642,51 €, financé par les reliquats des crédits globalisés.

### 6 – Vie de l'élève (VE) :

Les recettes de ce service viennent principalement de l'Etat qui finance les Fonds Sociaux, moins important cette année vu du report des voyages scolaires : 3 122,50 €

Le Conseil Départementale abonde aussi le service dans le cadre des bourses départementales pour un montant de 897,50€.

## **7 – Service Administration et Logistique :**

Montant des dépenses de ce service : 70 689,39€ dont 4 655,07 € pour les amortissements.

Les deux postes principaux de dépenses pour ce service sont :

- **La viabilisation : 34 405,21 €**

L'électricité reste un poste de dépense relativement important. Toutefois, la part des dépenses d'électricité a nettement diminué en comparaison des années précédentes. En effet, depuis novembre 2019, un nouveau système de chauffage par méthanisation a été mise en place, par le Conseil Départemental, comme principale source de production de chaleur.

La chaudière gaz est restée en place pour servir le cas échéant. Sur cette année 2021, les dépenses de gaz s'élevait à 5 034,50€ contre 8 212,97 € en 2020.

La facture de méthanisation s'élève en 2020 à 8 942,73 €.

Par ailleurs, en novembre 2020, les radiateurs ont été changés dans les locaux administratifs, par le Conseil Départemental, ce qui a aussi permis la réalisation d'économies d'électricité. D'ici l'automne 2022, des travaux, financés par le Conseil Départemental, permettront la réfection de l'ensemble du système de chauffage laissant ainsi présager une meilleure maîtrise des coûts.

- **La maintenance et l'entretien du collège : 17 981,66 €**

Des dépenses liées à l'épidémie de COVID 19 se sont maintenues cette année pour un montant de 2 337,11€ (gel hydro-alcoolique, essuie-mains papier, lingettes....).

Par ailleurs, ce domaine comprend également les dépenses liées à l'entretien du collège et à la maintenance.

## **8 – Le service de restauration et Hébergement :**

- **Les recettes s'élèvent à 147 573,29 €**, en augmentation en comparaison de l'exercice budgétaire précédent (+24%).

Produits en provenance de la demi-pension des élèves : 134 877,65 € (tarif variable selon le quotient familial de 1.35 € à 4.50 € - 8 tarifs).

Produits en provenance des commensaux : 7 103,10 €

Le Conseil Départemental a versé une aide de 2 807,30 € pour l'approvisionnement local et bio, et une aide de 3 643,06€ correspondant à l'acquisition de la borne Turbo Self et au remplacement de la pompe de rinçage du lave-vaisselle.

- **Les dépenses s'élèvent à 150 859,04€**

Achat de denrées pour 71 404,72 €

Régulation à reverser au département : 7 507,03€ : la régulation se calcul sur le tarif T4 médian de 2.85 €.

Reversement au Conseil Départemental au titre du FCSH (Fonds Commun du service d'hébergement) soit 1.50 € des produits de restauration soit 2 124,35 € et au titre de la participation aux charges du personnel soit 22.50 % pour un montant de 34 183,12€.

Le reste des dépenses est constituée par la participation aux frais généraux, à hauteur de 16,5% (eau, électricité, produits d'entretien, maintenance, taxe sur les ordures ménagères) pour un montant 23 426,82€.

## **9 – Les services des bourses nationales :**

La valeur financière, tant en dépenses qu'en recettes, s'élève à 10 678 €, somme qui vient en diminution des frais scolaires pour les demi-pensionnaires, et reversée intégralement aux familles pour les élèves externes bénéficiaires.

Nombre de boursiers en baisse depuis plusieurs années, en lien avec la dématérialisation des dossiers de demande.

## **10 – Opérations en capital :**

Pas d'investissement en 2021, ni sorties d'inventaire.

Le Principal,

A. VINCENT



Dossier suivi par :

Dominique BOSSIS  
Agent Comptable  
19 Rue des fiefs  
BP 19113  
79061 Niort cedex

Tél : 05 49 34 22 04

Mèl : [dominique.bossis@ac-poitiers.fr](mailto:dominique.bossis@ac-poitiers.fr)

## RAPPORT DU COMPTABLE SUR L'EXERCICE BUDGETAIRE 2021 DU

### COLLEGE RENE CAILLIE

Il est vous proposé, à travers ce rapport, un examen du budget du collège René Caillié sur l'exercice budgétaire écoulé axé notamment sur l'état patrimonial de l'établissement, son autonomie financière et enfin sur ses résultats de fin d'exercice.

#### **I La vue patrimoniale**

##### a) Le patrimoine mobilier

La valeur globale est fixée à 77 915.83 euro au 31 décembre 2021 sans mouvements d'entrées et de sorties pendant l'exercice.

Ce patrimoine se partage entre :

NATURE	MONTANT	PART
INSTALLATIONS TECHNIQUES	56 523.10	72.54 %
MATERIEL DE TRANSPORT	12 059.16	15.48%
MATERIEL DE BUREAU	9 333.57	11.98 %
TOTAL	77 915.83	100.00 %

Il convient néanmoins d'en examiner la valeur résiduelle, donc après amortissement, soit :

NATURE	MONTANT	AMORT	VALEUR NETTE	%
INSTALTECHNIQUES	56 523.10	54 211.81	2 311.29	4.09
MAT DE TRANSPORT	12 059.16	10 812.96	1 246.20	10.33
MAT DE BUREAU	9 333.57	9 135.69	197.88	2.12
TOTAL	77 915.83	74 160.46	3 755.37	4.82

Il ressort de ces quelques données que le patrimoine de l'établissement est très vieillissant puisque de nombreux matériels sont totalement amortis et donc maintenus en fonctionnement bien au-delà de leur durée de vie théorique, posant donc sans ambages la problématique de leur remplacement.

Ceci est d'autant plus vrai concernant les installations techniques soit de nombreux matériels de production dont les coûts de renouvellement ou de premier équipement sont en dehors de la capacité financière de l'établissement et suspendus à l'aide de la collectivité de rattachement.

Il en est aussi de même concernant les matériels de bureau et le mobilier qu'il faut cependant corriger du fait que de nombreux matériels sont remplacés par dotation du département et que d'autres ont vu leur valeur de remplacement baisser en dessous du seuil d'immobilisation notamment en ce qui concerne le matériel informatique.

#### b) Les dettes financières

Il convient de considérer que l'établissement à travers sa trésorerie est dépositaire de fonds dont il ne deviendra propriétaire qu'après utilisation.

Au 31 décembre 2021, ces fonds qualifiés sous le vocable de reliquats s'élèvent à 108 459.78 euro, à savoir :

NATURE	MONTANT
FACTURES 2021 REGLEES EN 2022	2 474.82
FACTURES EXTOURNEES SUR 2022	23 272.03
AVANCES FAMILLES	12 861.35
AVANCES AUTRES USAGERS	862.35
RELIQUAT BOURSES NATIONALES	58.66
RELIQUATS CREDITS ETAT	29 166.66
RELIQUAT FONDS SOCIAL	18 129.07
RELIQUAT AUTRES CREDITS D'ETAT	2 047.77
RELIQUAT SUBV CD 79	8 121.96
RELIQUAT AUTRES FINANCEURS	2 836.12
RELIQUAT SUBV CUI CAE	720.59
DON FCPE ET ASSO PARENTS	7 401.40
EXCEDENTS DE VERSEMENT	507.00
TOTAL	108 459.78

#### c) Les créances de l'établissement

Celles-ci représentent les dettes de partenaires extérieurs envers l'établissement et dont celui-ci a déjà fait usage par avance de trésorerie et attend le remboursement.

NATURE	MONTANT
CREANCES REST ANNEE EN COURS	21 370.95
AUTRES CLIENTS	102.50
DIVERS DEBITEURS	9 086.34
TOTAL	30 559.79

Si l'on fait le rapport entre les dettes de l'établissement et ses créances externes, il ressort que la trésorerie de l'établissement fait tampon et permet d'absorber ce décalage d'encaissement et d'emploi sans vraiment de difficulté.

Il est à souligner que le très fort taux de prélèvement automatique consenti par les familles implique un lissage du recouvrement et donc un reste à payer au 31 décembre recouvré en 2020.

## II les indicateurs de trésorerie

Il s'agit en l'occurrence de dégager à travers quelques indicateurs les marges disponibles dans l'établissement dans le cadre d'un pilotage actif que ce soit au titre de la mobilisation de son fonds de roulement et de sa trésorerie, que son autonomie financière, qu'enfin de son respect de ses engagements avec ses partenaires extérieurs.

### a) Fonds de roulement et trésorerie

Au 31 décembre 2021, le fonds de roulement de l'établissement, soit les ressources stables diminuées des emplois stables du bilan (Capitaux + Amortissements – Immobilisations) s'élève à : **153 145.06 euro**.

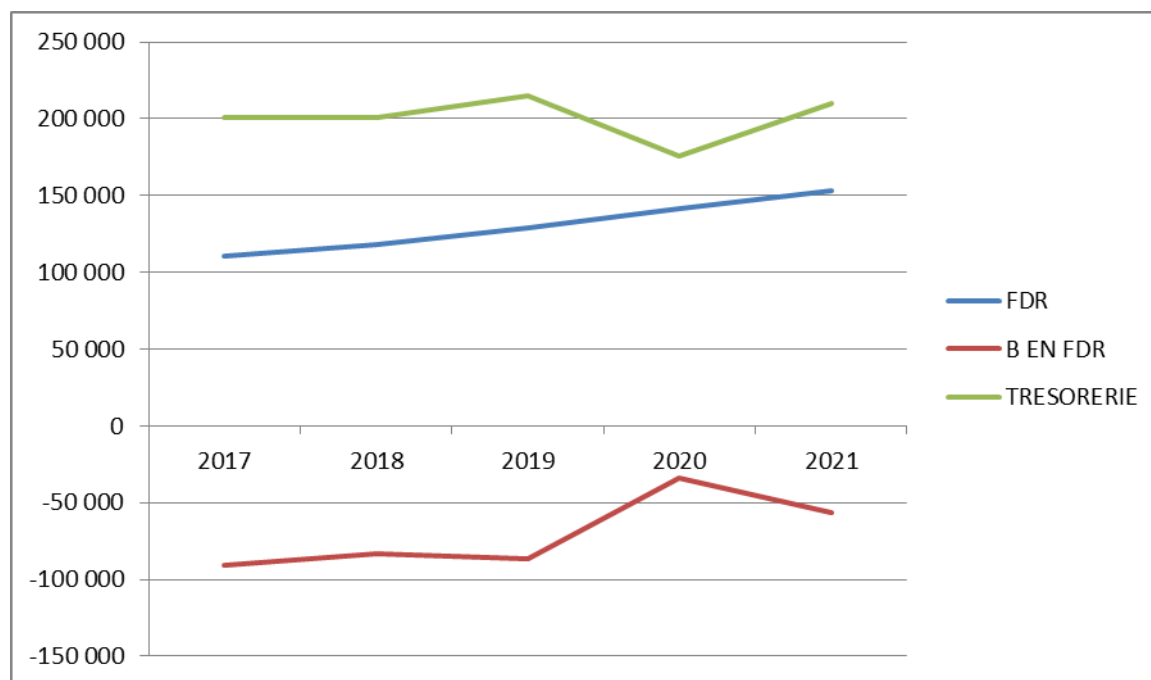
A cette même date, le besoin en fonds de roulement soit les emplois d'exploitation (actif circulant) et hors exploitation diminués des ressources d'exploitation et hors exploitation (dettes) s'élève à : **- 56 777.66 euro** c'est-à-dire que les dettes d'exploitation sont supérieures aux ressources de même type.

Cette situation ressort d'une certaine « normalité » puisque les avances des futures consommations sont supérieures aux dettes des usagers envers la structure.

La trésorerie, quant-à-elle, est par calcul de **209 922.72 euro**. (Fonds de roulement – Besoin en fonds de roulement).

La trésorerie réelle quant-à-elle, c'est-à-dire les disponibilités financières de l'établissement (solde de son compte bancaire) s'élève au 31 décembre 2021 à : **204 500.03 euro** vérifiée par cette égalité : Trésorerie du Lycée – chèques à l'encaissement – prélèvement émis+ chèques émis – solde de la caisse = solde du compte bancaire, soit :  $209\,922.72 - 2\,590.30 - 12\,659.55 - 191.79 + 10\,184.07 - 165.12 = \mathbf{204\,500.03\ euro}$ .

Le graphique suivant vous présente sur les 5 dernières années les évolutions de ces 3 concepts.



Ce graphique appelle quelques commentaires :

D'une part, sur la tendance à l'augmentation continue du fonds de roulement suite à une exploitation positive sur cette période et dégagant un potentiel d'investissement conséquent.

D'autre part, sur le « creux » de trésorerie et la diminution du besoin en fonds de roulement de 2020 uniquement fondés sur la crise COVID ayant entraînée des décaissements sur voyages dont remboursement a été opéré par les voyagistes en 2021 à l'issue de la période des 18 mois de « franchise ».

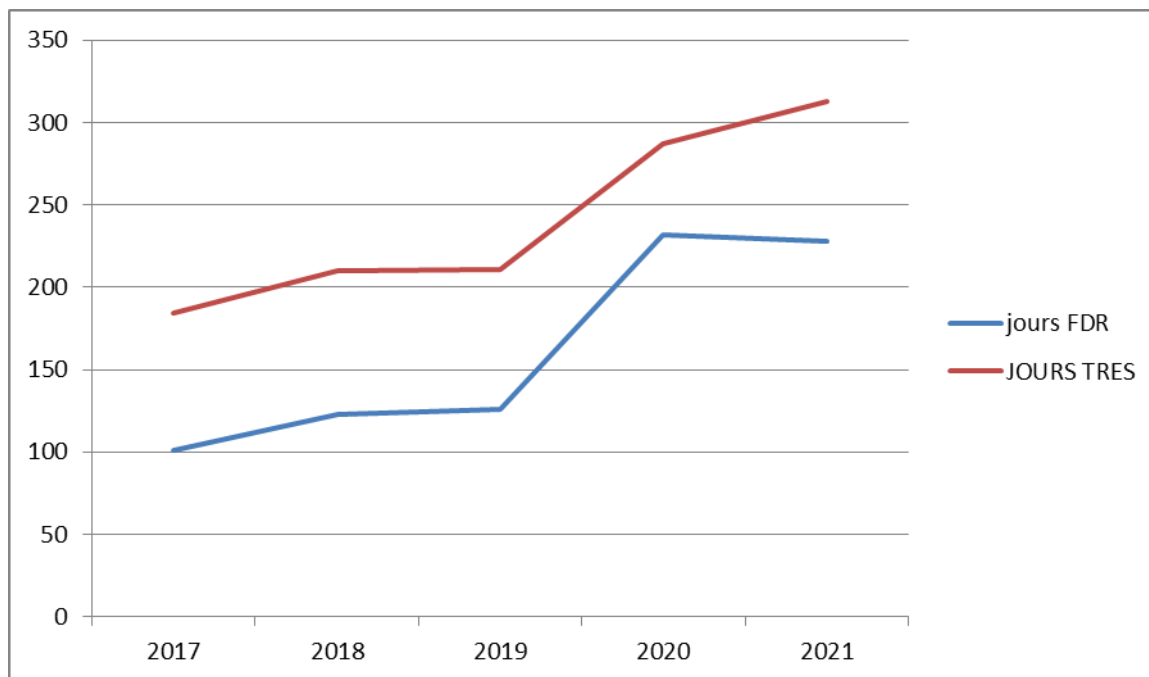
## b) L'autonomie financière propre de l'établissement

Il convient d'entendre par ce concept non pas l'autonomie de l'établissement sur ses choix politiques mais sa faculté de fonctionner sans apport financier extérieur.

Il n'y a pas de norme particulière sur ce point, mais il est à relever :

- Premièrement, que plus le quantum de fonctionnement en autonomie est grand plus grande est la richesse de l'établissement de se dégager des marges de fonctionnement au titre de sa politique.
- Deuxièmement, que la « coutume » considère que 2 mois sont un minimum à observer pour éviter des problèmes de trésorerie.

Un dernier graphique vous présente ces données sur les 5 dernières années :



A noter qu'il s'agit d'une base déterminée sur 30 jours/mois bien que le fonctionnement de l'établissement ne s'opère que sur 20/21 jours ouvrables mensuellement et qu'en conséquence l'autonomie « vraie » (hors dépenses d'aides aux élèves) ressort heureusement bien au-delà de cette préconisation.

Au terme de l'exercice 2021, le fonds de roulement permettrait un fonctionnement pendant 228 jours sans apport extérieur et les disponibilités financières de la trésorerie 313 en tenant compte des fonds détenus mais dont l'établissement n'est pas propriétaire.

Cette très grande aisance financière si elle est en correspondance de l'augmentation continue du fonds de roulement ne peut être considérée comme pérenne. En effet à défaut d'une politique affirmée de « consommation » dudit fonds de roulement, la collectivité de rattachement soucieuse de la préservation des deniers publics a arrêté un plafonnement de celui-ci à 110 jours, l'établissement ne peut que s'attendre à une baisse sévère de sa dotation de fonctionnement 2023 destinée à ramener le fonds de roulement dans les considérants précités.

## c) le respect des engagements auprès des fournisseurs

Les délais de paiement de l'Administration envers ses fournisseurs sont fixés en ce qui concerne les EPLE à 30 jours à compter de la demande de paiement ou du service fait. Tout dépassement entraîne de droit la liquidation :

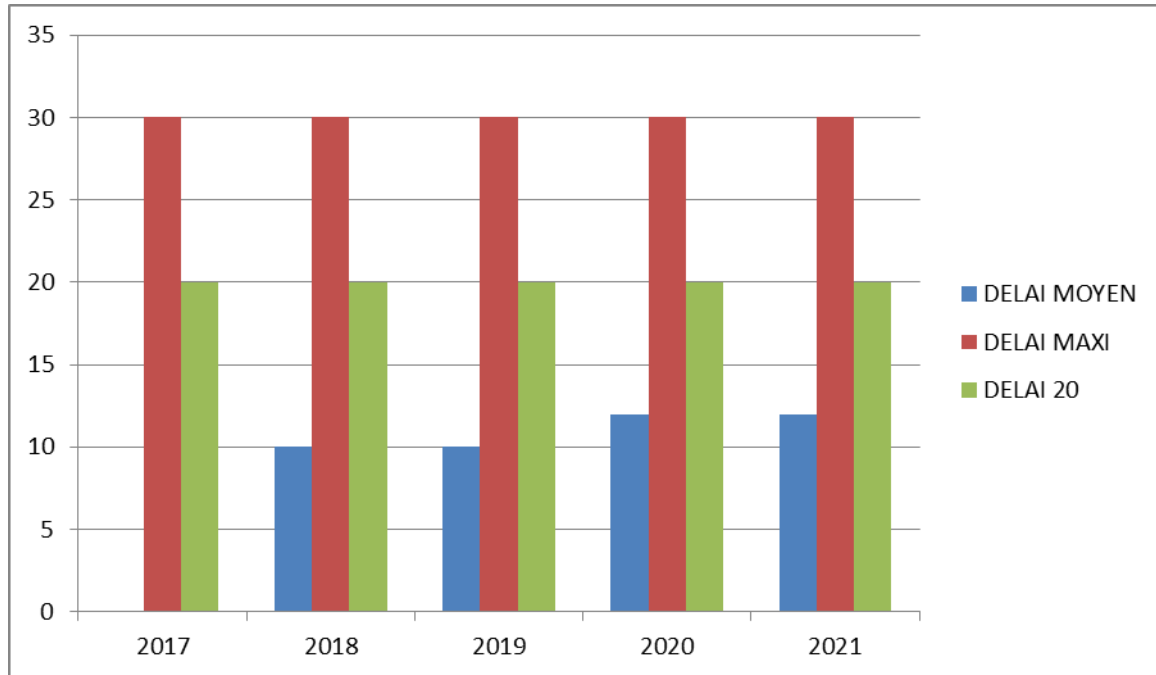
- D'une indemnité irrépétibile de 40.00 euro
- D'intérêts moratoires égaux au taux de refinancement principal de la BCE majoré de 8 points.

Sans entrer dans une autre appréciation, il revient à l'établissement comme d'autres dans une situation économique incertaine d'entrer dans une démarche vertueuse avec les acteurs économiques de notre

Société (arrétant que la convention de gestion entre l'établissement et l'Agence Comptable répartit ce délai de 30 jours en 20 et 10 jours tout en tenant compte des nouveaux impératifs à 20 jours DDL concernant les achats de viande fraîche).

Au 31 décembre 2020 :

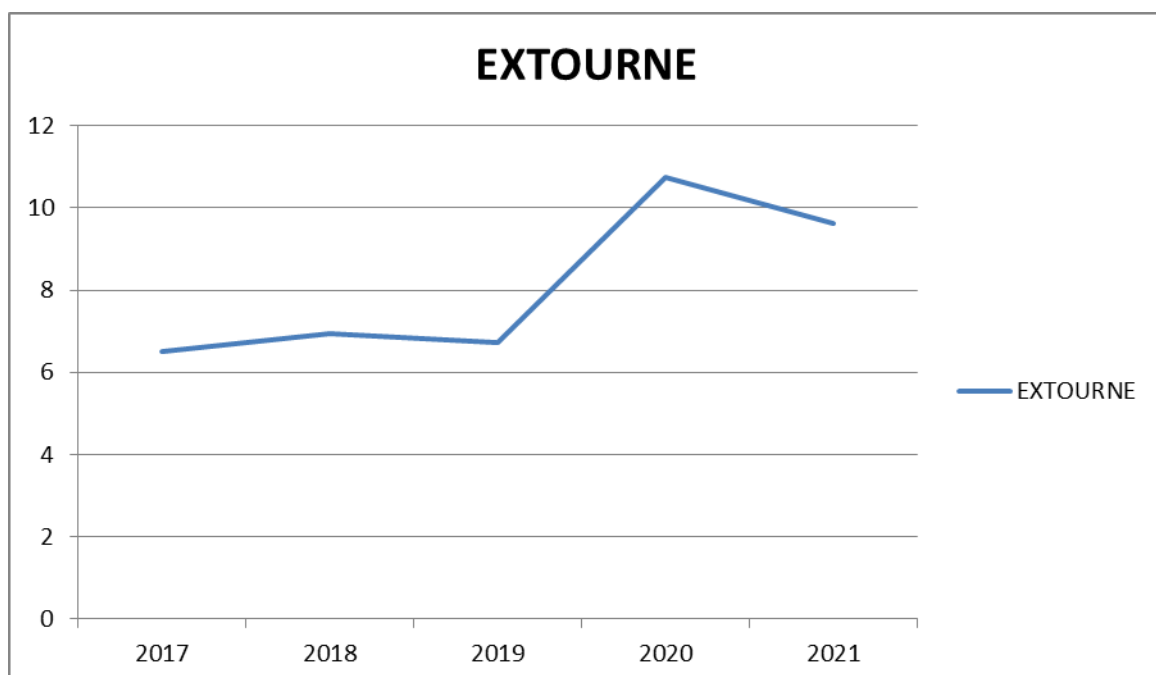
- Le délai moyen de paiement de l'établissement (Agence Comptable comprise) était de 12 jours (soit 08 + 04) sur la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre



#### d) les charges reportées

Autrefois nommées charges à payer, ces charges extournées correspondent à des dépenses de l'exercice comptabilisées comme telles mais exécutées réellement sur l'exercice suivant. Plus cet impact est grand, plus grand est considéré le respect de l'annualité budgétaire.

Le graphique suivant en montre l'évolution sur les 5 dernières années.



#### IV Le résultat de l'exercice

Le **résultat** de l'exercice fait apparaître un **excédent** d'exécution de : **7 784.65 euro** et une **augmentation** du **Fonds de Roulement** de **11 523.69 euro**

##### a) Le résultat de l'exercice

Celui-ci résulte :

- D'un déficit du Service Général de : 4 431.21 euro
- D'un excédent du Service de Restauration et d'Hébergement de : 12 215.86. euro

##### b) la variation du Fonds de Roulement

Sans rappeler la définition du Fonds de Roulement (cf II a)), il convient d'expliciter cette variation de **11 523.69 euro** :

Celle-ci est la combinaison :

- D'une part de la prise en compte du résultat : + 7 784.65 euro
  - Et d'autre part de la part des amortissements réels non imputables  
(, soit 4 655.07 – 916.03) : + 3 739.04 euro
- **11 523.69 euro**

Le Fonds de Roulement au 31 décembre 2021 s'élève donc à : 153 145.06 euro

- Soit Fonds de Roulement au 31 décembre 2020 : 141 621.37 euro
- Variation de ce Fonds de Roulement : + 11 523.69 euro

#### V La politique envisageable sur les possibilités du Fonds de Roulement

Le fonds de roulement disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s'élève à 153 145.06 euro qu'il convient par définition de minorer des provisions constituées représentant des usages futurs et certains pour déterminer le fonds de roulement mobilisable soit celui libre de tout engagement, et donc :

- fonds de roulement : 153 145.06 euro
- provisions constituées : 0.00 euro

**Fonds de roulement mobilisable 153 145.06 euro**

**Le fonds de roulement effectivement mobilisable est ramené après impact de la reconstitution des stocks et de créances douteuses à :**

- fonds de roulement mobilisable : 132 022.83 euro (153 145.06 – 21 122.33)
- fonds de roulement mobilisé : 0.00 euro

-----  
**132 022.83 euro soit 178 jours de Fonds de roulement**

L'établissement ayant déjà programmé plusieurs prélèvements sur le fonds de roulement pour équiper l'EPS notamment de tablettes numériques, abonder le service ALO Viabilisation pour faire face à l'augmentation du coût des fluides et le service SRH dans le cadre des propositions alimentaires afin d'améliorer l'introduction de produits frais et de faire face à l'augmentation des denrées alimentaires constatées, il apparaît que celui-ci doit être préservé dans ces considérants dans le seul but de ne pas hypothéquer l'avenir proche que représente 2023.